

CQP Technicien Après-Vente Automobile

Le Technicien Après-Vente Automobile est un expert de la maintenance et plus particulièrement de tous les éléments électroniques de plus en plus présents dans le véhicule (ABS, airbag, climatisation, boîtes automatiques, parking assisté, véhicules connectés...). Il établit un diagnostic grâce à des outils informatisés (valises de diagnostics, bancs de tests) branchés sur le véhicule. Il doit en analyser le résultat pour identifier l'origine de la panne. Il peut ensuite réparer et régler les éléments défectueux. Il est amené à être en contact avec la clientèle.

Durée de la formation : 2 ans en alternance

Contrat : Professionnalisation pour un public jeunes de 16 à 29 ans, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

Prérequis :

- Candidat titulaire d'un CAP Maintenance automobile
-

Contact : CFA de l'Artisanat, 21 rue Joseph Cugnot, 68200 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 33 18 90

Mail : cfaa@cm-alsace.fr



- Diagnostic,
- Maintenance préventive et corrective (moteurs thermiques / ensembles mécaniques / systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques),
- Contrôles, réglages et essais,
- Pose d'accessoires,
- Gestion client,
- Administratif.

QUALITÉS REQUISES

-
- Avoir une capacité de recherche et d'analyse,
- Être rigoureux,
- Être méthodique,
- Être manuel,
- Avoir le goût pour les technologies.

LIEUX D'EXERCICE

- Garage,
- Concession.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le technicien électricien-électronicien évolue dans un système en pleine évolution et de plus en plus complexe. Il doit donc avoir de très bonnes connaissances en mécanique, être un technicien pointu et faire preuve de curiosité et de souplesse, afin de sans cesse adapter ses compétences aux évolutions technologiques. Il travaille avec des outils d'assistance informatique.

ÉVOLUTIONS POSSIBLES

- [Réceptionnaire après-vente automobile](#)
- Technicien expert après-vente automobile,
- Chef d'équipe atelier.